****

**Mission Permanente de la République de Côte d’Ivoire auprès de**

**l’Office des Nations Unies, de l’OMC et des autres**

**Organisations Internationales à Genève**

**QUARANTE-CINQUIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**---------------------------------**

**EPU DU SENEGAL**

**Genève, du 22 janvier au 2 février 2024**

**Le lundi 22 janvier 2024 (1min)**

**--------------------------------**

**Monsieur le Président,**

La Côte d’Ivoire souhaite la fraternelle bienvenue à la délégation du Sénégal et la félicite pour la ratification de plusieurs Conventions, l’abolition de peine de mort, ainsi que pour l’élaboration de nombreux Plans Stratégiques et l’adoption de lois afin de garantir le respect des Droits de l’Homme dans le pays.

Nous saluons les mesures prises pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, la prévention et la lutte contre l’apatridie, ainsi que les progrès réalisés pour les droits de la femme et de la fille.

La délégation ivoirienne voudrait, dans un esprit constructif, faire les recommandations suivantes :

1. Adopter le Code de l’Enfant, conformément aux engagements internationaux en matière de protection des droits de l’enfant ;
2. Renforcer la lutte contre la stigmatisation et la discrimination à l’égard des personnes vivant avec le VIH/sida ;
3. Ratifier le Protocole à la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples relatif aux droits des personnes handicapées ;
4. Ratifier le Traité de Marrakech visant à faciliter l’accès des personnes handicapées aux documents imprimés.

Nous souhaitons plein succès au Sénégal dans le cadre de cet examen.

Je vous remercie

149H route de Ferney,1218 Grand-Saconnex, Tél : +41 22 717 02 50

 Fax : +41 22 717 02 60. email : info.geneve@diplomatie.gouv.ci